

nature. En fait, l'Australie fait le commerce avec la Chine, tout comme, d'ailleurs, le Royaume-Uni et la France, et je n'ai entendu parler d'aucune plainte à ce sujet.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### EXAMEN DES COMPTES PUBLICS PAR LE COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question tout à fait régulière et recevable au dynamisme secrétaire parlementaire du ministre des Finances. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous informer si les comptes publics de 1961 seront soumis au comité des comptes publics et, si tel est le cas, quand?

**L'hon. George C. Nowlan (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre est en mesure de répondre à cette question, mais il le fera au moment opportun et à l'endroit qui convient.

#### À PROPOS D'UNE RÉPONSE À UNE QUESTION INSCRITE AU «FEUILLETON»

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Arthur Laing (Vancouver-Sud):** Monsieur l'Orateur, cette affaire pourrait sans doute faire l'objet d'une question de privilège, mais je ne veux pas qu'il en soit ainsi. Je veux parler de la réponse à la question 1038 que j'avais posée au ministre du Commerce, et qui se lit comme il suit:

a) Quelle est la description de la marchandise exportée, b) quel est le nom de l'exportateur, c) quelle est la valeur des marchandises exportées, en ce qui concerne les engagements pris depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1962 par la Société d'assurance des crédits à l'exportation?

La réponse donnée à la partie b) est la suivante:

Tous les échanges de vues et toute la correspondance relative aux lignes de conduite doivent être traités comme confidentiels par les deux parties...

J'ajouterai que j'avais posé cette question parce que j'avais lu dans les journaux quels montants avaient été consentis.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Quoi que pense l'honorable député ou quelles que soient ses sources de renseignements, la règle défend de faire des observations sur la nature d'une réponse. Comme je l'ai indiqué l'autre jour—et je crois que les honorables députés sont d'accord—si certaines questions ont tendance à induire en erreur ou sont erronées, elles peuvent donner naissance à des griefs en certaines occasions. Cependant, il ne s'agit certainement pas ici d'une question de privilège et il n'y a pas lieu de soulever à ce sujet d'autres questions à l'appel de l'ordre du jour.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

### QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Maurice Rinfret (Saint-Jacques):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que le gouvernement a institué 15 commissions royales d'enquête depuis 1958, au coût global de \$4,293,000, se propose-t-il d'en instituer une qui sera chargée d'aviser à l'opportunité d'établir des commissions royales?

(Texte)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, à l'ordre. Je me demande si l'honorable député a lu les paragraphes 1 et 2 du commentaire 171 de *Beauchesne*.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### ABSENCE DE STÉNOGRAPHE BILINGUE À UN COMITÉ

**M. Jean-Paul Cook (Montmagny-L'Islet):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Transports.

Est-ce que l'honorable ministre pourrait nous dire s'il connaît la raison pour laquelle il n'y a pas de sténographe bilingue au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques?

**L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):** Monsieur le président, ce n'est qu'à titre de témoin que j'étais au comité...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Il n'est pas conforme au Règlement de demander pareille question. Ceci est une question...

**M. Cook:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Ceci est une question qui relève du comité lui-même. J'ai déjà indiqué que le Règlement régissant la procédure d'un comité relève du comité lui-même, et non pas du ministre. Le ministre n'est devant le comité qu'à titre de témoin; il ne dirige pas le comité.

**M. Cook:** Monsieur le président, j'ai demandé si le ministre connaissait la raison. Ma question ne concernait pas le Règlement du comité. Le ministre s'est levé, et je crois que vous auriez dû le laisser répondre.

**M. l'Orateur:** La question de l'honorable député n'en est pas une qui devrait être posée à l'appel de l'ordre du jour.

#### COMPENSATION AUX DÉPUTÉS QUI PERDENT DES PARIS

**M. Vincent Drouin (Argenteuil-Deux-Montagnes):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable premier ministre.

Est-ce que le gouvernement envisage la possibilité de garantir une avance aux députés créditistes qui sont menacés de poursuites judiciaires pour non-paiement de loyer, depuis que le député de Villeneuve a perdu ses gageures d'élections?